

# Ordre du jour

## CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 29 septembre 2022 à 18 h 30  
Mairie – Salle du Conseil municipal

### Points à l'ordre du jour

1.	CREATION D'UNE CLASSE ORCHESTRE AU SEIN DE L'ECOLE ELEMENTAIRE LEPELTIER
2.	SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2025
3.	PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES DE LA TRINITE – ANNEE SCOLAIRE 2021-2022
4.	AIDE FINANCIERE A LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR LES ENFANTS TRINITAIRES SCOLARISES A L'EXTERIEUR PAR DEROGATION SCOLAIRE-ANNEE 2022-2023
5.	ADOPTION DE LA DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2
6.	DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE CIMETIERE DE LA VILLE 2022
7.	CORRECTION COMPTABLE SUR EXERCICES ANTERIEURS (AVANT 2013) - COMPTE 4541
8.	TARIFS DE REFACTURATION DES MISES EN FOURRIERE
9.	COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2021 – SIVOM VAL DE BANQUIERE
10.	REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS RELEVANT DE LA FILIERE SECURITE
11.	ADHESION A L'OFFRE PLURIDISCIPLINAIRE COMPRENANT LE SUIVI SANTE ET BIEN-ETRE AU TRAVAIL, LE CONTROLE DES ARRETS DE TRAVAIL AINSI QUE L'OFFRE COMPLEMENTAIRE EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL PROPOSEE PAR LE CDG06
12.	ENGAGEMENTS RECIPROQUES SUR LE LOGEMENT SOCIAL : SUBVENTION ALLOUEE PAR LA COMMUNE AUX BAILLEURS SOCIAUX
13.	ADHESION DE LA COMMUNE A LA CONVENTION HABITAT A CARACTERES MULTI SITES N°3
14.	CESSION AU PROFIT DE LA SCI FAROBE REPRESENTEE PAR MADAME FRIPPIAT DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE SECTION AT N°40 D'UNE SUPERFICIE DE 566 M <sup>2</sup>
15.	AVIS DE LA COMMUNE SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE RENOUELEMENT ET L'EXTENSION DE L'EXPLOITATION DE LA CARRIERE DE CALCAIRE DE LA CRUELLE A LA TURBIE
16.	SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE AU DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE ENTRE LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ET LES COLLECTIVITES PARTENAIRES DU RESEAU DEPARTEMENTAL
17.	COMMISSION POPULATION : NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE SUITE A LA DEMISSION DE M. CARLIN
18.	PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS : AMENAGEMENT DE L'AXE DU LAGHET – PHASE 1, 2 ET 3 - MISE A JOUR SEPTEMBRE 2022

**DECISION MUNICIPALE N°05-2022 – DEMANDE DE SUBVENTIONS - RENOVATION ENERGETIQUE ET ACCESSIBILITE DES LOCAUX COMMUNAUX DE L'EAU-VIVE**